

Agences de notation de crédit: intégrité, transparence, responsabilité, bonne gouvernance et indépendance des activités

2011/0361(COD) - 22/06/2012

Le Conseil a fait **le point de l'avancement des travaux** concernant un projet de règlement et un [projet de directive](#) sur les agences de notation de crédit (le paquet «CRA III»).